

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0009224

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1964 Société : RAM Couera 105466

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : NAZIHI ABDELAZIZ

Date de naissance : 1956

Adresse : Flambinie Pl

Tél. :

Total des frais engagés: Dhs

Autorisation CNDP N° : A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29.11.2029

Nom et prénom du malade : NAZIHI ABDELAZIZ Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anévrisme splanchnique avec ses complications

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº M20-09224

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2014 13/12/2014	Consultation Cardiologique	300,- Dh	Dr. Y. JARMI Cardiologue Avenue Zouara et El Fassi Casablanca Tel 06 22 99 02 20 06 462 4984 0600 0613 ch 091177212 PMSI	<i>Consultation Cardiologique</i> <i>300,- Dh</i> <i>Dr. Y. JARMI</i> <i>Cardiologue</i> <i>Avenue Zouara et El Fassi</i> <i>Casablanca Tel 06 22 99 02 20</i> <i>06 462 4984 0600 0613</i> <i>ch 091177212</i> <i>PMSI</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	A3 A2 21	115480 INPE : 092031210

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

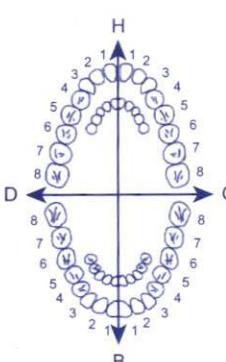
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



<p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</p>	<p>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</p>
---	--

Cabinet de Cardiologie Adulte - Enfant

- Diplôme de la Faculté de Médecine de Casablanca
- Ancien praticien du CHU de La Timone - Marseille
- Diplôme de cardiologie congénitale et pédiatrique de la Faculté de Marseille
- Diplôme d'Echoangiographie Adulte de la Faculté de Bordeaux - Segalene
- Membre de l'European Association of Cardiovascular Imaging
- Diplôme d'ETO Echocardiographie trans-oesophagienne - American Society of Echocardiography

عيادة طب القلب الكبار - الأطفال

- دبلوم كلية الطب بالدار البيضاء
- طبيب سابق بمستشفى مرسيليا - فرنسا
- دبلوم في أمراض القلب الخلقية وطب الأطفال - كلية مرسيليا
- دبلوم فحص القلب بالصدى ببوردو - فرنسا
- دبلوم طب قلب الأطفال بمرسيليا
- عضو الجمعية الأوروبية لتصوير القلب والأوعية الدموية
- دبلوم صدى القلب للطفل الجمعية الأمريكية لتخفيط صدى التدفق

13 décembre 2021

Mr. NAZIHI ABDELAZIZ

S.V S.V

S.V

PHARMACIE HAY RAJA
Hicham ABOULTKA
Docteur en Pharmacie
Bis Av 100 Plantes Bd. Anouar
Casablanca - Maroc 22 46 75 25

2060371

S.V

S.Y

S.V

Dr. Y. JARMOUNE
Cardiologue
184 Angle 2 Mars et Bd El Fida, Résidence La Perla
Casablanca 10000 Maroc 0522 82 02 20
ICE 00 162 4984 060 84
INPE 09117722

184، زاوية شارع 2 مارس و شارع الفداء، إقامة LA PERLA رقم 13

184, Angle BD 2 Mars et BD El Fida, Résidence La Perla.

3ème étage N°13 - Casablanca.

Tel : +212 5.22.82.02.20 - jarmounyoussef@gmail.com

DIPICOR® 5 mg

30 comprimés



6 118000 071112

53,00

مليبس

LOT : KE10081
PER : JUL 2023
PPV : 80 DH 00

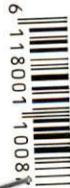


CiplaMaroc



80,7,00

Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables BL30
PPV: 50,10 DH



PPV: 159DH90

STILNOX 10 MG

CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60



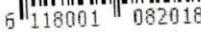
6 118000 061465

STILNOX 10 MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60

LOT : 21E003
PER.: 07 2025



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH



6 118001 082018

INFEXTIUM
Boîte
64175D IP21/NQ PPV:123,60 DH



6 118001 020607

P.P.C : 95,00 DHS
Date de expiration : 02/2024
A consommer de préférence avant fin :
N° de lot : 14250090